

COMMUNE DE MANHAY
VENTE ORDINAIRE
DE BOIS

Le mercredi 21 OCTOBRE 2026 à 14 heures 30

SALLE DE LA BRASSERIE DU PARC CHLOROPHYLLE à DOCHAMPS
60, rue des Chasseurs Ardennais - 6960 MANHAY

Le Collège communal, en présence et sous l'assistance des Ingénieurs et Agents forestiers du ressort, procédera à la vente par soumissions de :

CANTONNEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE

Lots n° 110 à 114 appartenant à la Commune de Manhay (3200 m³)

Lot n° 502 appartenant à la Fabrique d'Eglise de Grandmenil (39 m³)

CANTONNEMENT DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

Lots n° 400 à 408, 500 à 503, 601 à 606 appartenant à la Commune de Manhay (9278 m³)

Lot n° 510 appartenant à la Fabrique d'Eglise de Grandmenil (57 m³)

Le catalogue et les conditions de la vente sont disponibles à l'Administration Communale sur simple demande.

Avant le début de la vente, tout candidat acheteur déposera :

- Les offres sous enveloppes, **lot par lot.**
- Les promesses de caution bancaire.

Les lots retirés ou invendus seront:

- 1) remis en adjudication par soumissions aux mêmes clauses et conditions, le jour même, en fin de vente,
- 2) sans publicité nouvelle et aux mêmes clauses et conditions, remis en adjudication par soumissions cachetées en séance publique qui aura lieu à Manhay, à la salle du Conseil, le mercredi 18/11/2026 à 14 heures.

Manhay, le 13 août 2026.

Par le Conseil :

La Directrice générale,
S. MOHY,



La Bourgmestre,
A. MOTTE,



PEFC

PEFC/07-21-1/1

ATTESTATION DE PARTICIPATION AU CERTIFICAT DE GROUPE PEFC

Ce document atteste que la :

Commune de Manhay

Propriétaire forestier de 3403,5025 ha situés en Wallonie

A signé la « Charte d'engagement pour la gestion forestière durable PEFC en Wallonie 2024 » telle que reprise dans le système de management PEFC de Filière Bois Wallonie.

Participe au certificat de groupe PEFC numéro **B-292784** délivré à Filière Bois Wallonie par ECOCERT Environnement (36 Bd de la Bastille, F-75012 Paris) et reçoit :

le numéro de sous certificat : **B-292784-58**

Se voit concéder, conformément aux règles d'utilisation des signes PEFC, lié au numéro de Licence **PEFC/07-21-1** octroyé par PEFC Belgium à Filière Bois Wallonie :

le numéro de sous licence : **PEFC/07-21-1/1-58**

Le certificat du Groupe PEFC est conforme aux standards de gestion forestière PEFC pour la Wallonie, définis par PEFC Belgium et reconnus par l'Assemblée générale de PEFC Council le 11/07/2023.

La présente attestation a été délivrée par :

Filière Bois Wallonie sa

Rue de la Plaine, 9

6900 Marche-en-Famenne

certification@filiereboiswallonie.be

+32 (0)84 46 03 43

Pour le Comité de Direction du Certificat PEFC ;

Fait à Marche-en-Famenne, le 12/01/2026 ;

Signature :

Aurore DEFLANDRE,

Responsable certification

Cette attestation est à CONSERVER et reste valable jusqu'à l'expiration de la charte PEFC, soit après le renouvellement des standards PEFC prévu pour 2029, sous réserve du maintien du certificat de groupe PEFC délivré par Ecocert.

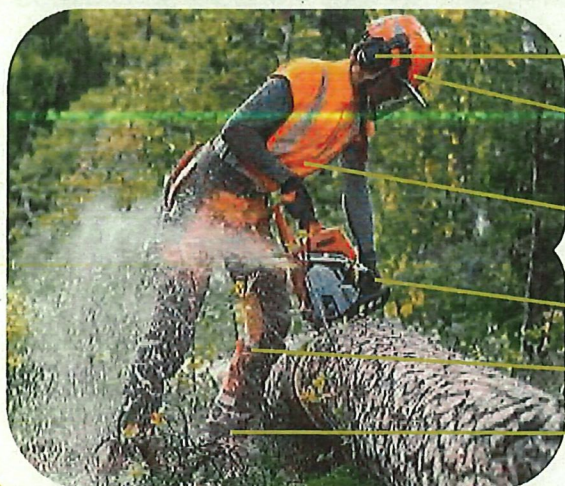
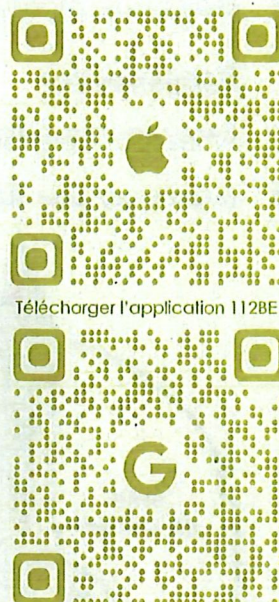
Pour plus d'informations sur le certificat PEFC, veuillez contacter ECOCERT (www.ecocert.com) ou Filière Bois Wallonie. Le présent document atteste que le propriétaire forestier cité participe à la certification forestière PEFC via une entité d'accès à la certification disposant d'un certificat de groupe PEFC valide. Une copie de ce document est à joindre aux catalogues de vente, factures, bordereaux de vente de bois marchand, etc., pour justifier le statut actif de la certification du propriétaire. Le numéro de licence PEFC/07-21-1 n'est pas un logo individuel, mais celui de l'entité Filière Bois Wallonie. Un numéro de sous-licence PEFC, propre à chaque propriétaire a été attribué. L'utilisation de ce numéro de sous-licence doit être conforme à la norme PEFC-ST-2001:2020 « Règles d'utilisation de la marque – Exigences ». Pour plus d'informations sur les normes PEFC, veuillez contacter PEFC Belgium : www.pefc.be ; info@pefc.be ; +32 (0)2 223 44 21.

FICHE DE SÉCURITÉ

Conseils de sécurité pour les interventions en forêt

Les bons réflexes avant de se rendre en forêt

- Notifier votre présence au propriétaire et/ou au gestionnaire forestier.
- Installez l'application 112BE, qui permet de contacter directement les secours et communiquer votre localisation précise.
- Prévenez une personne de votre lieu d'intervention et de votre heure de retour.
- Vérifiez votre matériel avant le départ (essence, huile, tension et affûtage de la chaîne, fonctionnement du frein de chaîne...).
- Travaillez à deux si possible.
- Gardez toujours sur vous un téléphone portable chargé et une trousse de secours.
- Garez votre véhicule de manière à pouvoir partir rapidement.
- Utilisez l'Équipement de Protection Individuels (EPI) complet.



- Protection auditive
- Casque avec visière
(ou casque avec lunettes de protection)
- Veste forestière recouvrant complètement le buste
- Gants anti-coupure
- Pantalon anti-coupure
- Chaussures de sécurité antidérapantes

En cas d'accident

- **Sécurisez la zone** : coupez la tronçonneuse et éliminez tout risque d'accident supplémentaire. Evacuez tous les blessés en cas de danger imminent.
- **Évaluez la situation** : en cas d'hémorragie importante, appliquez une compression manuelle et posez un garrot si nécessaire. Préparez ensuite les informations pour l'appel d'urgence : lieu précis, type d'accident, nombre et gravité des blessés.
- **Alertez les secours** : contactez le 112 (en utilisant l'application 112BE pour que les secours puissent vous localiser en forêt) et communiquez clairement les informations recueillies.
- Secourez en toute sécurité : prodiguez les premiers soins dans la mesure du possible, sans déplacer un blessé grave **sauf** en cas de danger imminent.
- Maintenez le contact avec les secours : restez disponible et suivez leurs instructions jusqu'à leur arrivée.

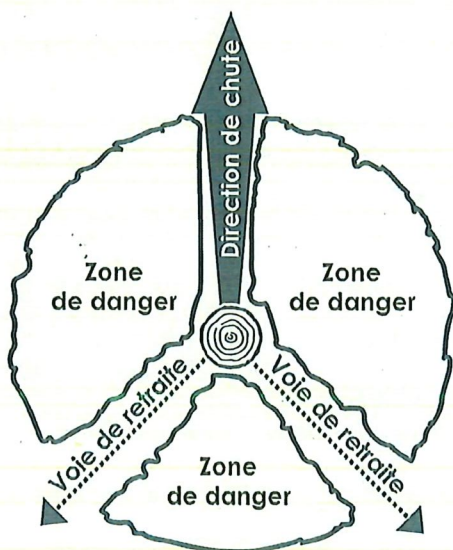
Utilisation d'outils forestiers légers

Conditions de travail

- Travaillez sur un terrain stable et toujours au sol.
- Tenez l'outil fermement à deux mains.
- Éteignez le moteur lors de tout déplacement ou avant toute manipulation.

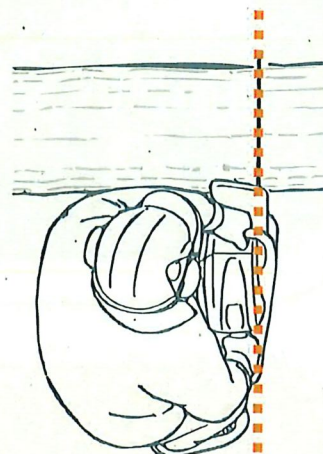
Tronçonneuse

- Évitez tout abattage par vent fort ou par mauvaise visibilité.
- Maintenez une distance minimale de 40 m entre deux abatteurs.



- Planifiez la chute : vérifiez la pente et la direction naturelle de l'arbre.
- Dégagez l'espace à 45° derrière l'arbre dans les deux directions afin de vous ménager une voie de retraite.
- Pour les arbres morts ou fragilisés, choisissez la direction d'abattage la plus simple.

- Tenez la tronçonneuse en dessous du niveau des épaules et veillez à ce qu'aucune partie du corps ne se trouve dans le prolongement de **l'axe du guide-chaîne**.
- Lors du façonnage, maintenez une distance minimale de 3 m avec les autres personnes.



Après usage

- Nettoyez et inspectez tous les outils (vérifiez notamment la tension de la chaîne et le niveau de graissage).
- Signalez tout incident/accident au propriétaire.
- Ne laissez aucun déchet en forêt (bidons, huile, plastiques, etc.).

Notre priorité, votre sécurité !

Fiche de sécurité version : mars 2026

CLAUSES PARTICULIERES PRINCIPALES

Article 1 : Mode d'adjudication

En application de l'article 4 du cahier général des charges, la vente se fera par soumissions.

Les lots retirés ou invendus seront :

- 1) remis en adjudication par soumissions aux mêmes clauses et conditions, le jour même, en fin de vente
- 2) sans publicité nouvelle et aux mêmes clauses et conditions, remis en adjudication par soumissions cachetées en séance publique qui aura lieu à Manhay, à la salle du Conseil, le mercredi 18 novembre 2026 à 14 heures.

Article 2 : Soumissions

Les soumissions dont question à l'article 1 des présentes clauses particulières sont à adresser, sous pli recommandé, à Madame la Bourgmestre de Manhay à qui elles devront parvenir au plus tard le 21 octobre 2026 à midi, ou être remises en mains propres au président le jour de la vente.

Les soumissions seront rédigées selon le modèle annexé au cahier des charges.

Dans un premier temps, il sera procédé à l'ouverture des soumissions déposées pour les lots sur le cantonnement de Marche- en -Famenne.

Après vérification des offres et des promesses de caution bancaire, le Collège procédera à l'adjudication provisoire des lots mis en vente sur ce même cantonnement à savoir celui de Marche-en- Famenne.

Par la suite, les acheteurs potentiels seront invités, si cela n'a pas déjà été fait (21/10/2026 à midi), à déposer leur(s) soumission(s) pour le cantonnement de La Roche-en-Ardenne.

Après vérification des offres et des promesses de caution bancaire, le Collège procédera à l'adjudication provisoire des lots mis en vente sur ce cantonnement de La Roche-en-Ardenne.

Chaque soumission sera placée dans une enveloppe distincte portant la mention "Vente du 21/10/2026 - lot n°...

Commune de Manhay/Soumissions".

Toute soumission incomplète ou comportant une ou des restrictions quelconques sera écartée d'office.

De même, les photocopies et télécopies seront écartées ainsi que les soumissions non signées.

Les offres seront faites par lots séparés.

La promesse d'engagement à émettre une caution bancaire doit couvrir un montant égal au total des soumissions remises (prix principal + 3 % frais + 6 % T.V.A.) et être déposée avant le début de la séance.

Article 3 : Délais d'exploitation des chablis

Chablis résineux, brisés, déracinés ou morts :

abattage : dans les 30 jours de la délivrance du permis d'exploiter.

Résineux attaqués par les scolytes entre les opérations de martelage et la fin de l'exploitation :

abattage : dans les 20 jours de la notification de leur présence par l'agent du triage, y compris façonnage et destruction des écorces s'ils ne sont pas enlevés avec écorce dans ce délai. Cette exigence est limitée en période de risque d'attaques de scolytes, donc d'avril à octobre.

Article 4 : Bois scolytés dans le lot

L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas scolytés des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. La bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'*Ips typographus* L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de déchargement des gares.

Article 5 : Conditions d'exploitation

Sans préjudice d'autres dispositions mentionnées au cahier des charges, les clauses propres à un lot sont insérées en note en dessous de ce dernier.

Sans préjudice d'autres dispositions mentionnées au cahier des charges générales, la liste limitative de clauses complémentaires globales suivantes sont d'application :

1. Lorsque les houppiers sont réservés, la recoupe de la grume doit être faite à hauteur de la section dont la circonférence correspond à la moitié de la circonférence à 1,5 m du sol avant abattage (=hauteur marchande) sauf mention contraire préalable motivée de l'administration vendeuse pour les hêtres.
2. Les chablis et bois scolytés dans la coupe, quand ils sont remis à l'adjudicataire, lui seront facturés à un prix correspondant à
 - 90 % du prix d'un bois sain de même essence, de même catégorie et de même qualité pour les chablis déracinés résineux ou feuillus, encore verts
 - 75 % du prix d'un bois sain de même essence, de même catégorie et de même qualité pour les résineux scolytés verts
 - 50 % du prix d'un bois sain de même essence, de même catégorie et de même qualité pour les chablis et scolytés secs ou cassés.
3. L'état des lieux préalable à l'exploitation est établi en présence d'une personne mandatée par l'acheteur, cette personne sera porteuse d'une procuration selon le modèle ci-joint.

4. Dans le cas de vente de lots de bois de chauffage (de moins de 35 m³), un seul état des lieux sera établi pour l'ensemble des lots par le Chef de Cantonnement et signé par chaque adjudicataire lors de la vente.
5. L'adjudicataire disposera de 10 jours ouvrables suivant la vente pour transmettre ses contestations éventuelles au Chef de cantonnement. Passé ce délai, l'état des lieux sera réputé contradictoire.
6. En plus de la période de suspension prévue à l'article 31, les périodes de suspension d'exploitation suivantes pourront être prévues :
 - Pour les premières éclaircies résineuses (c'est-à-dire pour des peuplements dont la C150 moyenne est inférieure à 70 cm) sans cloisonnements, l'administration venderesse peut prévoir une interdiction d'exploitation mécanisée entre le 15 avril et le 15 juillet. Durant cette période, le débardage au cheval sera alors obligatoire.
 - Pour les feuillus situés dans les compartiments repris en tout ou en partie dans un périmètre Natura 2000, l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin, sauf autorisation conforme à l'article 28, §4 de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.
 - Dans les forêts pour lesquelles l'administration venderesse applique les principes de la Circulaire Biodiversité du Département de la Nature et des Forêts, l'abattage des bois de plus de 100 cm à 1m50 est suspendu du 1er avril au 30 juin.
7. Les arbres, quilles ou houppiers non délivrés sont réservés.
8. En peuplements feuillus, les véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation peuvent circuler en dehors des cloisonnements en utilisant le trajet le plus court et le moins dommageable sauf interdiction préalable motivée de l'Agent des forêts responsable du triage, dans les clauses particulières.
9. En peuplements résineux, il est interdit aux véhicules à moteurs utilisés pour l'exploitation de circuler en dehors des cloisonnements présents. Les branches devront être disposées sur les cloisonnements hormis en cas d'abattage manuel et/ou de débardage au cheval.
10. Dans les plantations et aux endroits des recrues et semis à protéger, les houppiers devront être façonnés au fur et à mesure. Les recrues et semis à protéger seront délimités au préalable sur le terrain et, mention en sera faite au catalogue.

CANTONNEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE

Lot 110 : Mesurage au compas et cubage par défilement. Pour la parcelle 1.1 uniquement : exploitation sur lits de branches et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. Les plages de semis naturels seront préservées au maximum

Lot 111 : Mesure au compas et cubage par défilement. Exploitation sur cloisonnement uniquement.

Lot 112 : Mesurage au compas et cubage par défilement.

Lot 113 : Mesurage au compas et cubage par défilement. Exploitation sur cloisonnement et lits de branches. Exploitation à réaliser dans les deux ans obligatoirement.

Lot 114 : Mesurage au compas et cubage par défilement. Exploitation sur cloisonnement et lit de branches.

Lot 502 : Mesurage au compas et cubage par défilement.

CANTONNEMENT DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

Lot 400 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

Lot 401 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 25m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

Lot 402 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements). Le lot est à effectuer de préférence en période de fermeture du parc.

Lot 403 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

Lot 404 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement.

Lot 405 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement.

Lot 406 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branches d'environ 35m).

Lot 407 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Les plages de semis délimitées par l'agent forestier sont à préserver.

Lot 408 : Mesures prises au compas. Cubage au défilement. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Câbler les bois proches de la parcelle de Chlorophylle.

Lot 500 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branches d'environ 35m).

Lot 501 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. En raison de certaines zones humides, le passage des machines sera concerté avec l'agent forestier.

Lot 502 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 12m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

Lot 503 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal.

Lot 510 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal.

Lot 601 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. En raison de la sensibilité du sol, les machines de + de 16T sont interdites.

Lot 602 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. En raison de la sensibilité du sol, les machines de + de 16T sont interdites.

Lot 603 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. En raison de la sensibilité du sol, les machines de + de 16T sont interdites.

Lot 604 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branches d'environ 35m). Largeur des cloisonnements ou lits de branches de 4m maximum. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

Lot 605 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement.

Lot 606 : Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. En raison de la sensibilité du sol, le débusquage se fera exclusivement au cheval.

Article 6 : Dispositions conservatoires

S'il n'est pas possible de céder les chablis de gré à gré conformément au Code forestier, les mêmes clauses particulières que ci-dessus seront d'application en ce qui concerne les ventes de chablis qui seraient organisées au cours du premier semestre 2027. Toutefois, ces ventes seraient faites par voie de soumissions uniquement et les délais d'abattage et vidange seraient ceux du cahier des charges générales, ou en cas de nécessité et

d'urgence, ceux fixés par le Collège communal.

Article 7 : Certification PEFC

Les bois de la Commune de Manhay étant certifiés PEFC, les acheteurs recevront une copie conforme de l'attestation délivrée au propriétaire.

Article 8 : Itinéraires balisés

L'attention des adjudicataires est attirée sur les précautions à prendre lors de l'abattage et du débardage pour que la signalisation des itinéraires balisés reste visible et que les itinéraires restent praticables aux promeneurs en tout temps. Si pour une raison quelconque liée à l'exploitation du lot, une balise ou un panneau lié au balisage devait être déplacé ou remis en place, cette opération sera effectuée sans aucun délai par l'adjudicataire, en accord avec le service forestier.

Article 9 : Visite des lots

Pour la visite des lots, prière de s'adresser au titulaire du triage dont le nom figure en en-tête de chaque lot dans le catalogue.

CANTONNEMENT DE MARCHE-EN-FAMENNE

LOT N°	AGENT TECHNIQUE	LIEU-DIT	ESPECE	VOLUME (m³)
Lot 110 365 m³	LEMAIRE Sébastien	SR LE THIER. F. DAMITE	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Douglas/amélioraton/Normal/Normal Mélèze du Japon/Amélior./ Normal/Normal	225 m³ 108 m³ 32 m³
Lot 111 401 m³	HACKEN Adrien	BOIS SAINT-ANTOINE	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Douglas/Amélioration/Normal/Normal	296 m³ 105 m³
Lot 112 574 m³	GOVERS Julian	HAIE GOBLET – HAIE DELDUDE	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Epicéa/Définitive/Normal/Normal Douglas/Amélioration/Normal/Normal Pin sylvestre/Amélioration/Normal/Normal	100 m³ 352 m³ 76 m³ 46 m³
Lot 113 176 m³	HACKEN Adrien	COREUX (A.C.4) – HAIE DELDUDE – H.D. ASSINS & MARTEAU21	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Epicéa/Définitive/Normal/Normal Douglas/Amélioration/Normal/Normal	46 m³ 89 m³ 40 m³
Lot 114 1684 m³	HACKEN Adrien	PETIT MAREDRET	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Pin sylvestre/Amélioration/Normal/Normal	1564 m³ 120 m³
Lot 502 39 m³ F.E. Grandmenil	LEMAIRE Sébastien	HAMON BOUCHEID	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	39 m³

CANTONNEMENT DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

LOT N°	AGENT TECHNIQUE	LIEU-DIT	ESPECE	VOLUME (m³)
Lot 400 447 m³	SCIUS Vincent	LES FAICHEREUX	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Epicéa/Amélioration/Bordure/Normal	437 m³ 11 m³
Lot 401 502 m³	SCIUS Vincent	ROCHENIPONT / LA RACINE	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	501 m³
Lot 402 116 m³	SCIUS Vincent	LA RACINE	Douglas/Amélioration/Normal/Normal	116 m³
Lot 403 40 m³	SCIUS Vincent	BETHAUMONT	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Douglas/Amélioration/Normal/Normal Mélèze du Japon/Amélior./ Normal/Normal	0,893 m³ 9,665 m³ 29 m³
Lot 404 36 m³	SCIUS Vincent	BETHAUMONT	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Mélèze du Japon/Amélior./Normal/Normal	6,784 m³ 30 m³
Lot 405 1298 m³	SCIUS Vincent	SPINAF A	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Epicéa/Amélioration/Bordure/Normal Epicéa/Amélioration/Scolyte sec RX/Normal Epicéa/Définitive/Normal/Normal	991 m³ 62 m³ 52 m³ 195 m³
Lot 406 1458 m³	SCIUS Vincent	SPINAF A	Epicéa/Amélioration/Bordure/Normal Epicéa/Définitive/Normal/Normal	148 m³ 1309 m³
Lot 407 288 m³	SCIUS Vincent	LES FAICHEREUX	Douglas/Amélioration/Normal/Normal Mélèze du Japon/Amélior./Normal/Normal	273 m³ 15 m³
Lot 408 277 m³ 161 m³ houppiers	SCIUS Vincent	HAIE DES RAIES / LA RACINE	Chêne/Amélioration/Normal/Normal Chêne/Amélioration/Sec/Normal Hêtre/Amélioration/Normal/Normal Hêtre/Amélioration/Champignon/Normal Feuillus divers/Amélioration/Normal/Normal	4,765 m³ 4,404 m³ 226 m³ 134 m³ houp 33 m³ 27 m³ houp 9,066 m³
Lot 500 1975 m³	CORNET Roger	DESSUS FAYE HAYE	Epicéa/Définitive/Normal/Normal Epicéa/Définitive/Bordure/Normal	1923 m³ 51 m³
Lot 501 222 m³	CORNET Roger	PRES SAINT ANNE	Epicéa/Définitive/Normal/Normal Epicéa/Définitive/Bordure/Normal	200 m³ 22 m³
Lot 502 210 m³	CORNET Roger	JEUNE HAIE	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	209 m³

Lot 503 69 m³	CORNET Roger	BLANC RY	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Epicéa/Amélioration/Bordure/Normal	59 m³ 10 m³
Lot 601 195 m³	DUFAYS Edwin	FANGE AU-DESSUS DE LA GOTTALE	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	195 m³
Lot 602 269 m³	DUFAYS Edwin	NIHAY	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	269 m³
Lot 603 135 m³	DUFAYS Edwin	COLAFA	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	135 m³
Lot 604 1689 m³	DUFAYS Edwin	BARSEUX CHAINEUX	Epicéa/Définitive/Normal/Normal Epicéa/Définitive/Normal/Normal Epicéa/Définitive/Bordure/Normal Epicéa/Définitive/Bordure/Normal	1163 m³ 387 m³ 102 m³ 38 m³
Lot 605 18 m³	DUFAYS Edwin	BARSEUX CHAINEUX	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	18 m³
Lot 606 34 m³	DUFAYS Edwin	COLAFA	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	35 m³
Lot 510 57 m³ F.E. Grandmenil	CORNET Roger	SUR CHEVAUX / DRE LE CLOCHET	Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Epicéa/Amélioration/Normal/Normal Epicéa/Amélioration/Normal/Normal	29 m³ 16 m³ 13 m³

CANTONNEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

LOT 110

Cantonement MARCHE-EN-FAMENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

INFORMATIONS : LEMAIRE Sébastien, 0473/780.829, 0473/780.829

10,2529 Ha; 242 bois; cube moyen : 1509 dm³; circ moyenne : 124 cm; 365 m3 grumes

Comp/Pa : 754/1, 754/2

Lieu(x) - dit(s)

SR LE THIER.F.DAMITE - cpe 4

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 110		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		DOUGLAS AMELIORATION NORMAL NORMAL		MELEZE DU JAPON AMELIORATION NORMAL NORMAL			
Espèce	Coupe								
Qualité	Type								
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
75	24,0	1		-		-		-	
85	27,0	7	5,055 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	20		-		-		-	
105	33,5	44		-		4		-	
115	36,5	51	122 m³	1	1,332 m³	4	7,776 m³	-	-
125	40,0	39		-		4		-	
135	43,0	16		2		5		-	
145	46,0	5	94 m³	7	19 m³	2	16 m³	-	-
155	49,5	-		4		1		-	
165	52,5	-		5		1		-	
175	55,5	-	-	7	46 m³	-	4,439 m³	-	-
185	59,0	-		4		1		-	
195	62,0	1	3,899 m³	2	22 m³	-	3,353 m³	-	-
205	65,0	-		2		-		-	
215	68,5	-		1		-		-	
225	71,5	-		-		-		-	
235	75,0	-		-		-		-	
245	78,0	-	-	1	20 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		184	225 m³	36	108 m³	22	32 m³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

932/2026/3350/1/110 Tri 011

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 754/1:2026/332, 754/2:2026/333, 754/1:2026/331

Remarques éventuelles pour le lot 110

Mesurage au compas et cubage par défilement.

Pour la parcelle 1.1 uniquement: Exploitation sur lits de branches et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements.

La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements.

Les plages de semis naturels seront préservés au maximum.

LOT 111

Cantonnement MARCHE-EN-FAMENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

INFORMATIONS : HACKEN Adrien, 0471887159,
 20,0844 Ha; 3555 bois; cube moyen : 113 dm³; circ moyenne : 40 cm; 401 m3 grumes
 Comp/Pa : 713/3

Lieu(x) - dit(s)

BOIS SAINT ANTOINE - cpe 10

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 111		EPICEA		DOUGLAS					
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION					
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	669		28		-		-	
35	11,0	1 096	91 m³	168	14 m³	-	-	-	-
45	14,5	687		232		-		-	
55	17,5	293	150 m³	157	59 m³	-	-	-	-
65	20,5	93	32 m³	65	20 m³	-	-	-	-
75	24,0	24		21		-		-	
85	27,0	14	21 m³	5	11 m³	-	-	-	-
95	30,0	1		1		-		-	
105	33,5	1	1,883 m³	-	0,678 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		2 878	296 m³	677	105 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

932/2026/3350/1/111 Tri 012

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 713/3:2026/252, 713/3:2026/251

Remarques éventuelles pour le lot 111

Mesure au compas et cubage par défilement.
 Exploitation sur cloisonnement uniquement

LOT 112

Cantonement MARCHE-EN-FAMENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

INFORMATIONS : GOVERS Julian, 0476/950638, 0476/950638

13,6312 Ha; 493 bois; cube moyen : 1164 dm³; circ moyenne : 112 cm; 574 m³ grumes

Comp/Pa : 705/1, 705/2, 708/1

Lieu(x) - dit(s)

HAIE GOBLET. - cpe 6, HAIES DELDUDE. - cpe 4

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 112									
Espèce		EPICEA		EPICEA		DOUGLAS		PIN SYLVESTRE	
Coupe		AMELIORATION		DEFINITIVE		AMELIORATION		AMELIORATION	
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
55	17,5	-	-	1	0,216 m³	-	-	-	-
65	20,5	-	-	12	4,128 m³	-	-	-	-
75	24,0	-	-	13	-	-	-	-	-
85	27,0	2	1,294 m³	29	25 m³	-	-	1	0,482 m³
95	30,0	7	-	54	-	3	-	3	-
105	33,5	15	-	70	-	3	-	3	-
115	36,5	17	42 m³	74	207 m³	6	11 m³	8	12 m³
125	40,0	23	-	43	-	14	-	10	-
135	43,0	7	-	15	-	16	-	7	-
145	46,0	4	54 m³	7	103 m³	7	53 m³	5	28 m³
155	49,5	-	-	3	-	2	-	2	-
165	52,5	1	-	2	-	3	-	-	-
175	55,5	-	2,654 m³	-	13 m³	-	12 m³	1	5,800 m³
Totaux Gr.		76	100 m³	323	352 m³	54	76 m³	40	46 m³
Houp./tail.			-		-		-		-

932/2026/3350/1/112 Tri 010

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 705/2:2026/263, 705/2:2026/262, 708/1:2026/261, 705/1:2026/265

Remarques éventuelles pour le lot 112

Mesurage au compas et cubage par défilement

LOT 113

Cantonement MARCHE-EN-FAMENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

INFORMATIONS : HACKEN Adrien, 0471887159,
 15,8869 Ha; 898 bois; cube moyen : 196 dm³; circ moyenne : 49 cm; 176 m³ grumes
 Comp/Pa : 702/1, 704/2, 721/10

Lieu(x) - dit(s)

COREUX (A.C.4). - cpe 4, HAIE DELDUDE. - cpe 4, H.D.ASSINS&MARTEAU21 - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 113		EPICEA		EPICEA		DOUGLAS			
Espèce	Coupe	AMELIORATION		DEFINITIVE		AMELIORATION			
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	-	-	-	-	79	-	-	-
35	11,0	-	-	33	2,112 m³	228	17 m³	-	-
45	14,5	23	-	55	-	123	-	-	-
55	17,5	41	12 m³	74	23 m³	32	21 m³	-	-
65	20,5	44	15 m³	54	19 m³	7	2,086 m³	-	-
75	24,0	16	-	46	-	1	-	-	-
85	27,0	7	13 m³	18	35 m³	-	0,392 m³	-	-
95	30,0	3	-	6	-	-	-	-	-
105	33,5	3	-	4	-	-	-	-	-
115	36,5	-	5,757 m³	1	10 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		137	46 m³	291	89 m³	470	40 m³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

932/2026/3350/1/113 Tri 012

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 704/2:2026/306, 721/10:2026/307, 702/1:2026/305

Remarques éventuelles pour le lot 113

Mesurage au compas et cubage par défilement.
 Exploitation sur cloisonnement et lits de branches.
 Exploitation à réaliser dans les deux ans obligatoirement.

LOT 114

Cantonement MARCHE-EN-FAMENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

INFORMATIONS : HACKEN Adrien, 0471887159,

20,1232 Ha; 541 bois; cube moyen : 3112 dm³; circ moyenne : 157 cm; 1684 m³ grumes

Comp/Pa : 714/1

Lieu(x) - dit(s)

PETIT MAREDRET. - cpe 10

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 114		EPICEA		PIN SYLVESTRE					
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION					
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85	27,0	-	-	2	1,092 m³	-	-	-	-
95	30,0	1		3		-		-	
105	33,5	11		10		-		-	
115	36,5	26	49 m³	22	36 m³	-	-	-	-
125	40,0	43		26		-		-	
135	43,0	40		17		-		-	
145	46,0	35	248 m³	5	71 m³	-	-	-	-
155	49,5	45		4		-		-	
165	52,5	47		-		-		-	
175	55,5	58	519 m³	1	12 m³	-	-	-	-
185	59,0	40		-		-		-	
195	62,0	44	372 m³	-	-	-	-	-	-
205	65,0	27		-		-		-	
215	68,5	19		-		-		-	
225	71,5	10		-		-		-	
235	75,0	2		-		-		-	
245	78,0	3	376 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		451	1 564 m³	90	120 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

932/2026/3350/1/114 Tri 012

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 714/1:2026/427, 714/1:2026/428

Remarques éventuelles pour le lot 114

Mesurage au compas et cubage par défilement.

Exploitation sur cloisonnement et lit de branches.

LOT 502

Cantonnement MARCHE-EN-FAMENNE

Propriété GRANDMENIL F.E.

INFORMATIONS : LEMAIRE Sébastien, 0473/780.829, 0473/780.8290,7930 Ha; 34 bois; cube moyen : 1136 dm³; circ moyenne : 110 cm; 39 m3 grumes

Comp/Pa : 2/1

Lieu(x) - dit(s)

HAMON BOUCHEID - cpe 1

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 502								
Espèce	EPICEA							
Coupe	AMELIORATION							
Qualité	NORMAL							
Type	NORMAL							
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85 27,0	2	1,306 m³	-	-	-	-	-	-
95 30,0	3		-		-		-	
105 33,5	12		-		-		-	
115 36,5	10	27 m³	-	-	-	-	-	-
125 40,0	6		-		-		-	
135 43,0	1	11 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.	34	39 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.		-		-		-		-

932/2026/5136/1/502 Trl 011

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 2/1:2026/334

Remarques éventuelles pour le lot 502

Mesurage au compas et cubage par défilement

CANTONNEMENT DE
LA ROCHE-EN-ARDENNE

LOT 400

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
Certifié PEFC 100%
N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 1

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.80
9,1276 Ha; 662 bols; cube moyen : 676 dm³; circ moyenne : 86 cm; 447 m3 grumes
Comp/Pa : 461/1

Lieu(x) - dit(s)

LES FAICHEREUX - cpe 6

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 400		EPICEA		EPICEA					
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION					
Qualité	Type	NORMAL		BORDURE					
		NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	1	0,064 m ³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	3		-		-		-	
55	17,5	24	5,601 m ³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	69	23 m ³	2	0,646 m ³	-	-	-	-
75	24,0	149		4		-		-	
85	27,0	157	170 m ³	1	2,420 m ³	-	-	-	-
95	30,0	117		2		-		-	
105	33,5	91		1		-		-	
115	36,5	27	223 m ³	2	4,890 m ³	-	-	-	-
125	40,0	8		1		-		-	
135	43,0	1		1		-		-	
145	46,0	1	15 m ³	-	3,000 m ³	-	-	-	-
Totaux Gr.		648	437 m ³	14	11 m ³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/400 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 461/1:2026/333, 461/1:2026/334, 461/1:2026/332

Remarques éventuelles pour le lot 400

Mesurage au compas forestier. Cubage au défillement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

LOT 401

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
Certifié PEFC 100%
N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 2

INFORMATIONS : SCIU Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.80
17,1633 Ha; 3217 bois; cube moyen : 156 dm³; circ moyenne : 46 cm; 502 m³ grumes
Comp/Pa : 405/2, 405/3, 406/2

Lieu(x) - dit(s)

Rochenipont - cpe 12, La Racine - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 401		EPICEA							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	527		-		-		-	
35	11,0	679	53 m³	-		-		-	
45	14,5	727		-		-		-	
55	17,5	677	224 m³	-		-		-	
65	20,5	406	123 m³	-		-		-	
75	24,0	139		-		-		-	
85	27,0	39	83 m³	-		-		-	
95	30,0	19		-		-		-	
105	33,5	4	18 m³	-		-		-	
Totaux Gr.		3 217	501 m³	-		-		-	
Houp./tall.				-		-		-	

931/2026/3350/2/401 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 406/2:2026/337, 405/2:2026/336, 406/2:2026/335, 405/3:2026/338

Remarques éventuelles pour le lot 401

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 25 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

LOT 402

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE

Certifié PEFC 100%

N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 3

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.800,9600 Ha; 34 bois; cube moyen : 3417 dm³; clrc moyenne : 172 cm; 116 m3 grumes

Comp/Pa : 405/2

Lieu(x) - dit(s)

La Racine - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 402		DOUGLAS							
Espèce	Coupe	AMELIORATION							
Qualité	Type	NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
125	40,0	1		-		-		-	
135	43,0	3		-		-		-	
145	46,0	2	12 m ³	-	-	-	-	-	-
155	49,5	6		-		-		-	
165	52,5	8		-		-		-	
175	55,5	1	44 m ³	-	-	-	-	-	-
185	59,0	2		-		-		-	
195	62,0	5	30 m ³	-	-	-	-	-	-
205	65,0	4		-		-		-	
215	68,5	1		-		-		-	
225	71,5	1	30 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		34	116 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

931/2026/3350/2/402 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 405/2:2026/339

Remarques éventuelles pour le lot 402

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements). Le lot est à effectuer de préférence en période de fermeture du parc.

LOT 403

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 4

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.80
 1,7100 Ha; 157 bois; cube moyen : 252 dm³; circ moyenne : 56 cm; 40 m3 grumes
 Comp/Pa : 462/2

Lieu(x) - dit(s)

BETHAUMONT - cpe 6

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 403		EPIGEA		DOUGLAS		MELEZE DU JAPON			
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	2		4		-		-	
35	11,0	5	0,346 m³	10	0,692 m³	-	-	-	-
45	14,5	3		9		3		-	
55	17,5	1	0,547 m³	7	2,449 m³	53	13 m³	-	-
65	20,5	-	-	6	1,920 m³	42	14 m³	-	-
75	24,0	-		3		3		-	
85	27,0	-	-	4	3,807 m³	1	2,132 m³	-	-
95	30,0	-	-	1	0,797 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		11	0,893 m³	44	9,665 m³	102	29 m³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

931/2026/3350/2/403 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 462/2:2026/340, 462/2:2026/341, 462/2:2026/342

Remarques éventuelles pour le lot 403

Mesurage au compas forestier. Cubage au défillement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

LOT 404

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE

Certifié PEFC 100%

N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 5

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.80

0,4100 Ha; 20 bois; cube moyen : 1799 dm³; clrc moyenne : 132 cm; 36 m3 grumes

Comp/Pa : 462/1

Lieu(x) - dit(s)

BETHAUMONT - cpe 6

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 404									
Espèce		EPICEA		MELEZE DU JAPON					
Coupe		AMELIORATION		AMELIORATION					
Qualité		NORMAL		NORMAL					
Type		NORMAL		NORMAL					
Clrc.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
85	27,0	4	2,492 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	1		-		-		-	
105	33,5	2		-		-		-	
115	36,5	-	2,809 m³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	1		2		-		-	
135	43,0	-		-		-		-	
145	46,0	-	1,483 m³	2	7,102 m³	-	-	-	-
155	49,5	-		2		-		-	
165	52,5	-		5		-		-	
175	55,5	-	-	-	19 m³	-	-	-	-
185	59,0	-	-	1	3,535 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		8	6,784 m³	12	30 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/404 Trl 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 462/1:2026/344, 462/1:2026/343

Remarques éventuelles pour le lot 404

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement.

LOT 405Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
Certifié PEFC 100%
N° de sous-certificat : B-292784-58

Propriété MANHAY CNE

Page 6

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.8027,1145 Ha; 1164 bois; cube moyen : 1116 dm³; circ moyenne : 109 cm; 1298 m³ grumes

Comp/Pa : 408/1

Lieu(x) - dit(s)

Spinafa - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 405		EPICEA AMELIORATION NORMAL NORMAL		EPICEA AMELIORATION BORDURE NORMAL		EPICEA AMELIORATION SCOLYTE SEC RX NORMAL		EPICEA DEFINITIVE NORMAL NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
65	20,5	1	0,347 m ³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	19		1		1		2	
85	27,0	81	62 m ³	1	1,028 m ³	2	1,778 m ³	6	4,850 m ³
95	30,0	197		2		13		17	
105	33,5	279		2		9		20	
115	36,5	200	688 m ³	9	14 m ³	6	27 m ³	36	78 m ³
125	40,0	96		7		7		33	
135	43,0	38		5		5		19	
145	46,0	8	217 m ³	7	31 m ³	-	18 m ³	9	96 m ³
155	49,5	6		5		1		6	
165	52,5	4	24 m ³	2	16 m ³	1	4,862 m ³	1	16 m ³
Totaux Gr.		929	991 m ³	41	62 m ³	45	52 m ³	149	195 m ³
Houp./tail.			-		-		-		-

931/2026/3350/2/405 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 408/1:2026/345, 408/1:2026/346, 408/1:2026/347, 408/1:2026/348

Remarques éventuelles pour le lot 405

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement.

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.80

27,1145 Ha; 877 bols; cube moyen : 1663 dm³; clrc moyenne : 133 cm; 1458 m³ grumes

Comp/Pa : 408/1

Lieu(x) - dil(s)

Spinafa - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 406		EPICEA		EPICEA					
Esèce		AMELIORATION		DEFINITIVE					
Coupe		BORDURE		NORMAL					
Qualité		NORMAL		NORMAL					
Type									
Circ. Diam.		Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
65 20,5		2	0,628 m³	2	0,702 m³	-	-	-	-
75 24,0		2		3		-		-	
85 27,0		2	2,056 m³	14	11 m³	-	-	-	-
95 30,0		3		33		-		-	
105 33,5		1		99		-		-	
115 36,5		11	16 m³	11	142 m³	-	-	-	-
125 40,0		5		193		-		-	
135 43,0		8		170		-		-	
145 46,0		8	34 m³	144	838 m³	-	-	-	-
155 49,5		14		73		-		-	
165 52,5		9		36		-		-	
175 55,5		7	72 m³	18	311 m³	-	-	-	-
185 59,0		6		2		-		-	
195 62,0		-	19 m³	-	6,706 m³	-	-	-	-
205 65,0		1	4,063 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		79	148 m³	798	1 309 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/406 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 408/1:2026/349, 408/1:2026/350

Remarques éventuelles pour le lot 406

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 35 m).

LOT 407

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 8

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.80

3,2200 Ha; 151 bois; cube moyen : 1910 dm³; circ moyenne : 132 cm; 288 m³ grumes

Comp/Pa : 461/1

Lieu(x) - dlt(s)

LES FAICHEREUX - cpe 6

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 407		DOUGLAS		MELEZE DU JAPON					
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION					
Qualité	Type	NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
65	20,5	1	0,358 m³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	1		-		-		-	
85	27,0	4	3,326 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	10		-		-		-	
105	33,5	15		1		-		-	
115	36,5	12	42 m³	2	3,438 m³	-	-	-	-
125	40,0	25		2		-		-	
135	43,0	24		4		-		-	
145	46,0	14	120 m³	-	9,642 m³	-	-	-	-
155	49,5	12		1		-		-	
165	52,5	11		-		-		-	
175	55,5	9	95 m³	-	2,214 m³	-	-	-	-
185	59,0	1		-		-		-	
195	62,0	1	7,683 m³	-	-	-	-	-	-
205	65,0	1	4,514 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		141	273 m³	10	15 m³	-	-	-	-
Houp./tall.			-		-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/407 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 461/1:2026/352, 461/1:2026/351

Remarques éventuelles pour le lot 407

Mesurage au compas forestier. Cubage au défillement. Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver.

INFORMATIONS : SCIUS Vincent, 0479/86.42.80, 0479/86.42.80

 16,681 Ha; 346 bois; cube moyen : 800 dm³; circ moyenne : 104 cm; 277 m³ grumes; 161 m³ houplers
 Comp/Pa : 405/11, 407/11

Lieu(x) - dit(s)

HAIE DES RAIES - cpe 12, La Racine - cpe 12

Estimation :	Mise à prix :	Adjudicataire :
Offre :	Approbation :	Permis d'exploiter :

LOT 408		CHENE		CHENE		HETRE		HETRE	
Espèce	Coupe	AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION	
Qualité	Type	NORMAL		SEC		NORMAL		CHAMPIGNON	
		NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	-	-	-	-	2	-	-	-
35	11,0	-	-	-	-	16	0,638 m³	-	-
45	14,5	-	-	-	-	25	-	-	-
55	17,5	-	-	-	-	45	7,730 m³	-	-
65	20,5	-	-	-	-	37	6,808 m³	-	-
75	24,0	-	-	-	-	44	-	-	-
85	27,0	-	-	-	-	17	-	-	-
95	30,0	-	-	1	0,826 m³	16	27 m³	-	-
105	33,5	1	-	1	-	11	-	-	-
115	36,5	3	2,577 m³	-	0,482 m³	12	13 m³	-	-
125	40,0	1	-	-	-	4	-	-	-
135	43,0	1	-	1	-	7	-	-	-
145	46,0	1	2,188 m³	1	1,601 m³	4	16 m³	-	-
155	49,5	-	-	1	-	3	-	1	-
165	52,5	-	-	-	-	6	-	-	-
175	55,5	-	-	-	1,495 m³	4	22 m³	1	2,424 m³
185	59,0	-	-	-	-	4	-	1	-
195	62,0	-	-	-	-	7	22 m³	1	2,940 m³
205	65,0	-	-	-	-	7	-	3	-
215	68,5	-	-	-	-	7	-	2	-
225	71,5	-	-	-	-	6	-	-	-
235	75,0	-	-	-	-	3	-	1	-
245	78,0	-	-	-	-	7	87 m³	1	18 m³
255	81,0	-	-	-	-	5	-	1	-
265	84,5	-	-	-	-	1	-	-	-
275	87,5	-	-	-	-	-	-	-	-
285	90,5	-	-	-	-	-	24 m³	1	9,252 m³
Totaux Gr.		7	4,765 m³	5	4,404 m³	300	226 m³	13	33 m³
Houp./tail.			-		-		134 m³		27 m³

931/2026/3350/2/408 Tri 004

LOT 408		FEUILLUS DIVERS							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	1		-		-		-	
55	17,5	5	1,032 m³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	2	0,568 m³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	5		-		-		-	
85	27,0	2		-		-		-	
95	30,0	1	3,822 m³	-	-	-	-	-	-
105	33,5	2		-		-		-	
115	36,5	1	2,346 m³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	1		-		-		-	
135	43,0	1	1,298 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		21	9,066 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-	-	-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/408 Tri 004

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 405/11:2026/359, 405/11:2026/361, 405/11:2026/360, 407/11:2026/353, 405/11:2026/358, 407/11:2026/357, 407/11:2026/354, 407/11:2026/355, 407/11:2026/356

Remarques éventuelles pour le lot 408

Mesures prises au compas. Cubage au défilement. Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillu, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Cabler les bois proches de la parcelle de chlorophylle

INFORMATIONS : CORNET Roger, 086/45.58.22, 0479/76.07.85

5,0000 Ha; 980 bois; cube moyen : 2015 dm³; circ moyenne : 143 cm; 1975 m³ grumes

Comp/Pa : 756/1

Lieu(x) - dit(s)

DESSUS FAYE HAYE. - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 500		EPICEA		EPICEA					
Espèce	Coupe	DEFINITIVE		DEFINITIVE					
Qualité	Type	NORMAL		BORDURE					
		NORMAL		NORMAL					
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
95	30,0	1		-		-		-	
105	33,5	8		-		-		-	
115	36,5	67	95 m³	-	-	-	-	-	-
125	40,0	168		-		-		-	
135	43,0	214		1		-		-	
145	46,0	196	1 036 m³	5	11 m³	-	-	-	-
155	49,5	157		4		-		-	
165	52,5	88		1		-		-	
175	55,5	39	719 m³	6	27 m³	-	-	-	-
185	59,0	18		3		-		-	
195	62,0	2	69 m³	1	13 m³	-	-	-	-
205	65,0	1	4,346 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		959	1 923 m³	21	51 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/500 TH.005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 756/1:2026/103, 756/1:2026/104

Remarques éventuelles pour le lot 500

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branche d'environ 35 m).

LOT 501

Cantonement LA ROCHE-EN-ARDENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 2

INFORMATIONS : CORNET Roger, 086/45.58.22, 0479/76.07.85

0,6588 Ha; 94 bois; cube moyen : 2363 dm³; clrc moyenne : 154 cm; 222 m³ grumes

Comp/Pa : 855/1

Lieu(x) - dit(s)

Prés sainte Anne - cpe 12

Estimation : _____ Mise à prix : _____ Adjudicataire : _____
 Offre : _____ Approbation : _____ Permis d'exploiter : _____

LOT 501		EPICEA DEFINITIVE NORMAL		EPICEA DEFINITIVE BORDURE NORMAL					
Espèce	Coupe								
Qualité	Type								
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
65	20,5	1	0,342 m³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	-	-	-	-	-	-	-	-
85	27,0	1	0,639 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	-	-	-	-	-	-	-	-
105	33,5	1	-	-	-	-	-	-	-
115	36,5	2	3,602 m³	1	1,165 m³	-	-	-	-
125	40,0	8	-	-	-	-	-	-	-
135	43,0	13	-	-	-	-	-	-	-
145	46,0	16	68 m³	-	-	-	-	-	-
155	49,5	22	-	1	-	-	-	-	-
165	52,5	6	-	-	-	-	-	-	-
175	55,5	7	89 m³	-	2,095 m³	-	-	-	-
185	59,0	1	-	1	-	-	-	-	-
195	62,0	7	30 m³	-	3,093 m³	-	-	-	-
205	65,0	2	-	3	-	-	-	-	-
215	68,5	-	-	-	-	-	-	-	-
225	71,5	-	8,562 m³	1	16 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		87	200 m³	7	22 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/501 Trl 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 855/1:2026/106, 855/1:2026/105

Remarques éventuelles pour le lot 501

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. En raison de : certaines zones humides le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier.

LOT 502

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE

Certifié PEFC 100%

N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 3

INFORMATIONS : CORNET Roger, 086/45.58.22, 0479/76.07.857,3008 Ha; 535 bois; cube moyen : 392 dm³; clrc moyenne : 70 cm; 210 m3 grumes

Comp/Pa : 506/1

Lieu(x) - dit(s)

Jeune Hale - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 502		Espec		Coupe		Qualité		Type									
		EPICEA		AMELIORATION		NORMAL		NORMAL									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	3	0,180 m ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
45	14,5	25		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
55	17,5	90	21 m ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65	20,5	162	48 m ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75	24,0	129		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
85	27,0	85	109 m ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
95	30,0	37		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
105	33,5	4	31 m ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		535	209 m ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/502 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Flche) : 506/1:2026/107

Remarques éventuelles pour le lot 502

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 12 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

LOT 503

Cantonement LA ROCHE-EN-ARDENNE
 Certifié PEFC 100%
 N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 4

INFORMATIONS : CORNET Roger, 086/45.58.22, 0479/76.07.85

1,2459 Ha; 155 bois; cube moyen : 448 dm³; clrc moyenne : 74 cm; 69 m3 grumes

Comp/Pa : 562/2

Lieu(x) - dit(s)

Blanc Ry - cpe 6

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 503		EPICEA		EPICEA					
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION					
Coupe		NORMAL		BORDURE					
Qualité		NORMAL		NORMAL					
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
45	14,5	3		-		-		-	
55	17,5	24	5,544 m³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	27	8,640 m³	1	0,286 m³	-	-	-	-
75	24,0	46		2		-		-	
85	27,0	33	41 m³	5	3,538 m³	-	-	-	-
95	30,0	4		7		-		-	
105	33,5	1	3,908 m³	2	6,569 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		138	59 m³	17	10 m³	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/503 Tri 005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 562/2:2026/108, 562/2:2026/121

Remarques éventuelles pour le lot 503

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal.

INFORMATIONS : CORNET Roger, 086/45.58.22, 0479/76.07.85
0,8912 Ha; 217 bois; cube moyen : 262 dm³; circ moyenne : 58 cm; 57 m3 grumes
Comp/Pa : 32/1, 33/1

Lieu(x) - dit(s)

Sur Chevaux - cpe 1, Dre le Clochet - cpe 1

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 510		2026/255 - 32/1 T5		2026/256 - 33/1 T5		2026/257 - 33/1 T5			
Fiches		EPICEA		EPICEA		EPICEA			
Espèce		AMELIORATION		AMELIORATION		AMELIORATION			
Coupe		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Qualité		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Type		NORMAL		NORMAL		NORMAL			
Circ. Diam.		Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35 11,0		6	0,360 m³	-	-	28	1,736 m³	-	-
45 14,5		4		1		43		-	-
55 17,5		18	4,618 m³	2	0,556 m³	18	8,707 m³	-	-
65 20,5		28	8,960 m³	12	3,840 m³	8	1,040 m³	-	-
75 24,0		19		9		1		-	-
85 27,0		7	13 m³	7	8,353 m³	1	1,076 m³	-	-
95 30,0		2		-		-		-	-
105 33,5		-		1		-		-	-
115 36,5		-	1,594 m³	2	3,156 m³	-	-	-	-
Totaux Gr.		84	29 m³	34	16 m³	99	13 m³	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

931/2026/5136/2/510.3ri.005

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 32/1:2026/255, 33/1:2026/257, 33/1:2026/256

Remarques éventuelles pour le lot 510

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal.

LOT 601

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
Certifié PEFC 100%
N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 1

INFORMATIONS : DUFAYS Edwin, 086/345433, 0477/99 78 45
9,0911 Ha; 1001 bois; cube moyen : 194 dm³; clrc moyenne : 53 cm; 195 m3 grumes
Comp/Pa : 661/2

Lieu(x) - dit(s)

Fange au-dessus de la Gottale - cpe 6

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 601		EPICEA							
Espèce	Coupe	AMELIORATION							
Qualité	Type	NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	47		-		-		-	
35	11,0	131	8,370 m³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	232		-		-		-	
55	17,5	273	76 m³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	208	59 m³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	83		-		-		-	
85	27,0	21	47 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	5		-		-		-	
105	33,5	1	4,537 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		1 001	195 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

931/2026/3350/2/601 Tri.006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 661/2:2026/366

Remarques éventuelles pour le lot 601

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. En raison de : la sensibilité du sol les machines de + de 16 T sont interdites.

LOT 602

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
Certifié PEFC 100%
N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 2

INFORMATIONS : DUFAYS Edwin, 086/345433, 0477/99 78 45

11,0000 Ha; 1146 bois; cube moyen : 234 dm³; circ moyenne : 56 cm; 269 m³ grumes

Comp/Pa : 605/1

Lieu(x) - dit(s)

NIHAY - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 602		EPICEA							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type									
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	7		-		-		-	
35	11,0	101	6,336 m³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	273		-		-		-	
55	17,5	352	106 m³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	272	86 m³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	100		-		-		-	
85	27,0	34	65 m³	-	-	-	-	-	-
95	30,0	7	5,271 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		1 146	269 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-		-		-		-

931/2026/3350/2/602 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 605/1:2026/367

Remarques éventuelles pour le lot 602

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. En raison de la sensibilité du sol, les machines de + de 16 T sont interdites

LOT 603

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE

Certifié PEFC 100%

N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 3

INFORMATIONS : DUFAYS Edwin, 086/345433, 0477/99 78 45

5,3105 Ha; 487 bois; cube moyen : 277 dm³; circ moyenne : 60 cm; 135 m3 grumes

Comp/Pa : 606/1

Lieu(x) - dit(s)

COLAFA - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 603		Especie		Coupe		Qualite		Type							
		EPICEA		AMELIORATION		NORMAL		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
35	11,0	31	1,891 m³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
45	14,5	71		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
55	17,5	147	39 m³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65	20,5	140	45 m³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
75	24,0	67		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
85	27,0	24	44 m³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
95	30,0	, 7	5,271 m³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		487	135 m³	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/603 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 606/1:2026/368

Remarques éventuelles pour le lot 603

Mesurage au compas forestier. Cubage au défillement. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements. En raison de la sensibilité du sol, les machines de + de 16 T sont interdites

INFORMATIONS : DUFAYS Edwin, 086/345433, 0477/99 78 45

 3,9000 Ha; 1228 bois; cube moyen : 1376 dm³; clrc moyenne : 121 cm; 1689 m3 grumes
 Comp/Pa : 662/1

Lieu(x) - dit(s)

Barseux Chaineux - cpe 6

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 604	2026/370 - 662/1 T6		2026/372 - 662/1 T6		2026/371 - 662/1 T6		2026/373 - 662/1 T6	
Fiches	EPICEA		EPICEA		EPICEA		EPICEA	
Espèce	DEFINITIVE		DEFINITIVE		DEFINITIVE		DEFINITIVE	
Coupe	NORMAL		NORMAL		BORDURE		BORDURE	
Qualité	NORMAL		NORMAL		NORMAL		NORMAL	
Type								
Circ. Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
65 20,5	2	0,654 m³	1	0,327 m³	-	-	-	-
75 24,0	6		4		-		-	
85 27,0	27	20 m³	11	8,795 m³	2	1,158 m³	-	-
95 30,0	74		49		3		-	
105 33,5	127		63		3		3	
115 36,5	178	402 m³	68	188 m³	4	9,553 m³	4	7,378 m³
125 40,0	137		52		13		5	
135 43,0	135		35		12		4	
145 46,0	73	560 m³	15	170 m³	13	60 m³	4	21 m³
155 49,5	50		5		8		1	
165 52,5	17		1		-		3	
175 55,5	6	170 m³	2	20 m³	1	19 m³	-	9,816 m³
185 59,0	2		-		4		-	
195 62,0	1	9,933 m³	-	-	-	12 m³	-	-
Totaux Gr.	835	1 163 m³	306	387 m³	63	102 m³	24	38 m³
Houp./tall.		-		-		-		-

931/2026/3350/2/604 Trl 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 662/1:2026/372, 662/1:2026/373, 662/1:2026/371, 662/1:2026/370

Remarques éventuelles pour le lot 604

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. Le vendeur garantit la mesure de la circonférence sur le trait de griffe horizontal. Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement (écartement entre lits de branches d'environ 35 m). Largeur des cloisonnements ou lits de branches de 4 m maximum. La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (écartement entre cloisonnements de 35 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements).

LOT 605

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE

Certifié PEFC 100%

N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 5

INFORMATIONS : DUFAYS Edwin, 086/345433, 0477/99 78 45

0,8600 Ha; 220 bois; cube moyen : 82 dm³; clrc moyenne : 38 cm; 18 m3 grumes

Comp/Pa : 662/2

Lieu(x) - dit(s)

Barseux Chalneux - cpe 6

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 605		EPICEA							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	44		-		-		-	
35	11,0	87	5,753 m³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	63		-		-		-	
55	17,5	23	11 m³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	2	0,570 m³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	1	0,404 m³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		220	18 m³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-	-	-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/605 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 662/2:2026/369

Remarques éventuelles pour le lot 605

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement.

LOT 606

Cantonnement LA ROCHE-EN-ARDENNE
Certifié PEFC 100%
N° de sous-certificat : B-292784-58



Propriété MANHAY CNE

Page 6

INFORMATIONS : DUFAYS Edwin, 086/345433, 0477/99 78 45
0,5000 Ha; 415 bois; cube moyen : 83 dm³; circ moyenne : 37 cm; 34 m3 grumes
Comp/Pa : 606/2

Lieu(x) - dit(s)

COLAFA - cpe 12

Estimation : _____	Mise à prix : _____	Adjudicataire : _____
Offre : _____	Approbation : _____	Permis d'exploiter : _____

LOT 606		EPICEA							
Espèce		AMELIORATION							
Coupe		NORMAL							
Qualité		NORMAL							
Type		NORMAL							
Circ.	Diam.	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume	Nombre	Volume
25	8,0	120		-		-		-	
35	11,0	146	11 m ³	-	-	-	-	-	-
45	14,5	95		-		-		-	
55	17,5	41	19 m ³	-	-	-	-	-	-
65	20,5	6	1,740 m ³	-	-	-	-	-	-
75	24,0	7	2,877 m ³	-	-	-	-	-	-
Totaux Gr.		415	35 m ³	-	-	-	-	-	-
Houp./tail.			-	-	-	-	-	-	-

931/2026/3350/2/606 Tri 006

Fiches (Comp/Pa:Fiche) : 606/2:2026/374

Remarques éventuelles pour le lot 606

Mesurage au compas forestier. Cubage au défilement. En raison de : la sensibilité du sol, le débusquage se fera exclusivement au cheval.